

49152

Distr.:
LIMITEE

ECO/ICO/III/3
19 octobre 1982

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième Conférence des chefs de secrétariat
des institutions régionales et sous-régionales
parrainées par la CEA

29 novembre - 2 décembre 1982
Addis-Abeba (Ethiopie)

RAPPORT BIENNAL D'ENSEMBLE 1982-1983 SUR LES INSTITUTIONS
REGIONALES ET SOUS-REGIONALES PARRAINÉES PAR LA CEA

Les chefs de secrétariat se souviendront que la résolution 409(XVI) de la Conférence des ministres de la CEA contenant les mesures préconisées pour le renforcement des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA a chargé le Secrétaire exécutif de la CEA de soumettre à la Conférence des ministres tous les deux ans un rapport d'ensemble sur les institutions régionales et sous-régionales. Le premier rapport du genre, établi pour 1980-1981, a été soumis à la Conférence des ministres de la CEA à sa huitième réunion. Elle l'a noté avec satisfaction et a adopté la résolution 451 (XVII) dans laquelle elle demandait au Secrétaire exécutif de continuer à lui présenter régulièrement un rapport biennal d'ensemble sur les activités des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA.

Le Secrétaire exécutif se propose de soumettre à la Conférence des ministres de la CEA lors de sa dixième réunion, qui se tiendra à la fin du premier trimestre de 1984, le prochain rapport biennal d'ensemble sur les activités des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA pendant les années 1982-1983. On se souviendra que la présentation des rapports biennaux a été arrêtée lors de la deuxième Conférence des chefs de secrétariat et que les chefs de secrétariat intéressés sont à présent tenus de désigner pour chaque groupe de travail, l'un d'entre eux pour coordonner l'élaboration du rapport biennal du groupe de travail, en vue de soumettre ce rapport au Secrétaire exécutif de la CEA au plus tard à la fin de septembre 1983.